Guide pour l'étudiant pour signer l'avenant au contrat d'études

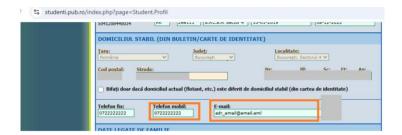
Les étapes décrites ci-dessous présentent les activités réalisées via la plateforme https://studenti.pub.ro/. La première étape consiste à s'authentifier sur cette plateforme, en utilisant les identifiants institutionnels d'étudiant de l'université.

En cas de problème, veuillez ouvrir un ticket sur la plateforme http://support.upb.ro/. Nous ferons de notre mieux pour vous aider dans les plus brefs délais avec le support et les réponses à vos questions.

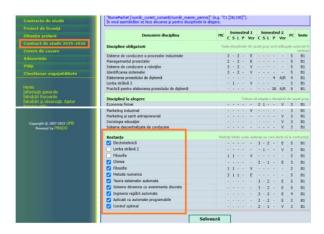
Étape 1. Sur la plateforme https://studenti.pub.ro/, entrez dans le Menu/Données personnelles (Meniu/Date personale). Ici, vous pouvez vérifier et, si nécessaire, mettre à jour vos informations personnelles. Il est très important que les informations concernant votre adresse e-mail et votre numéro de téléphone soient correctes, car elles sont utilisées dans le processus de signature.

Par exemple, l'adresse e-mail est essentielle pour recevoir la notification indiquant que l'avenant est prêt à être signé, ainsi que le lien vers la plateforme de signature. Le numéro de téléphone est indispensable pour recevoir le SMS contenant le code de validation de la signature électronique.

L'opération se fait dans la section Données personnelles (Date personale), dans les champs mis en évidence dans l'image ci-dessous :

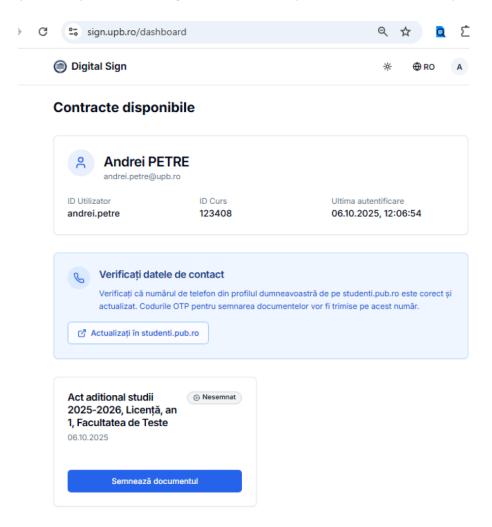


Étape 2. Si vous êtes en 2° / 3° / 4° année, vous devez sélectionner les matières avec examens échoués que vous souhaitez valider durant l'année universitaire en cours, si cela s'applique. Dans la section « Contrat d'études 2025-2026 » ("Contract de studii 2025-2026"), toutes vos matières en retard apparaissent automatiquement cochées. Vous pouvez décocher celles que vous ne souhaitez pas inclure et enregistrer à tout moment. Si les cases sont désactivées, cela signifie que le secrétariat les a bloquées. La date limite générale pour choisir les matières en retard est le 12 octobre, chaque faculté pouvant fixer sa propre échéance, mais pas plus tard que le 12 octobre.



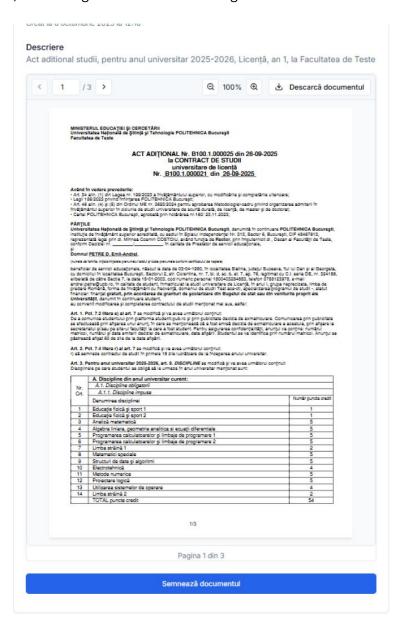
Attention : À partir de cette année universitaire, les matières avec examens échoués doivent être payées au début de l'année universitaire. Choisissez avec soin celles **que vous ne souhaitez pas inclure** dans le contrat d'études - une fois signé, l'avenant engage le paiement de toutes les matières que l'étudiant s'est engagé à suivre pendant l'année universitaire en cours.

Étape 3. Lorsque l'avenant est prêt à être signé, vous recevrez un e-mail vous informant qu'il est disponible pour signature électronique, avec un lien vers la plateforme de signature¹. L'e-mail est envoyé à votre adresse personnelle (vérifiée à l'étape 1) ainsi qu'à votre adresse institutionnelle (du type firstname.lastname@stud.X.upb.ro). Accédez au lien dans l'e-mail, connectez-vous avec vos identifiants institutionnels et le code OTP. Vous pourrez visualiser le document (l'avenant), cliquer sur Signer le document (Semnează documentul),



¹ Si vous pensez ne pas avoir reçu le lien de signature, vous pouvez le vérifier directement sur la plateforme de signature : https://sign.upb.ro/. L'authentification se fait également avec le compte institutionnel d'étudiant. Sur la plateforme, vous pouvez à tout moment voir quels documents sont disponibles pour votre signature.

, le lire intégralement et le télécharger.



Si vous constatez une erreur dans le document, contactez le secrétariat pour qu'il régénère l'avenant corrigé. Quand tout est en ordre, cliquez sur **Signer le document (Semnează documentul)**.

Étape 4. Après avoir cliqué sur le bouton Signer le document (Semnează documentul), vous recevrez un SMS contenant un code que vous devrez entrer sur la plateforme de signature (un champ apparaît après avoir cliqué sur le bouton). Vous disposez de 5 minutes pour saisir le code. Si vous ne recevez pas le code, vérifiez votre numéro de téléphone sur studenti.pub.ro (étape 1 ci-dessus) et relancez la procédure de signature.

Étape 5. Vous serez à nouveau informé par e-mail lorsque l'avenant aura été signé également par la doyenne. Connectez-vous à https://studenti.pub.ro/ et téléchargez le document final contenant les deux signatures.



Si vous rencontrez des difficultés techniques à l'une des étapes ci-dessus, ouvrez un ticket via le bouton **Assistance technique** sur https://studenti.pub.ro/.

Pour tout problème technique que vous pourriez rencontrer, veuillez ouvrir un ticket sur http://support.upb.ro/ et vous assurer de spécifier votre faculté d'origine – la Faculté d'Ingénierie en Langues Étrangères.

À l'attention des étudiants de première année (non-UE) et des étudiants réinscrits

Les étudiants étrangers de première année (non-UE) et les étudiants réinscrits doivent se présenter au secrétariat pour signer le contrat-cadre. Ce n'est qu'après la signature de ce document qu'ils pourront signer numériquement l'acte additionnel.